Du coin de l'œil
VILLE DE CARLETON-SUR-MER

Volume 28, numéro 6 – Juin 2008

ÉDITION SPÉCIALE

DES BONNES NOUVELLES!

♦ **Passerelle**

Lors de l'assemblée du 2 juin dernier, le conseil de ville, de façon unanime, a décidé d'aller de l'avant dans le dossier de la passerelle reliant le banc Carleton au banc Laroque par-dessus le goulet. L'avis de motion a été donné. Le processus est enclenché! Nous irons en soumission pour mandater une firme en environnement pour obtenir les autorisations et permis nécessaires ainsi que pour l'ingénierie pour avoir les devis finaux. Le processus de règlement d'emprunt s'enclenchera également. Pour faire une longue histoire courte, si tout se passe comme prévu, la passerelle sera en construction au printemps 2009 et en opération l'été prochain.

Le scénario de la passerelle fixe a été retenu. La firme d'ingénieurs mandatée pour étudier la possibilité d'une passerelle flottante (Pesca Environnement Inc.) a mentionné dans ses conclusions qu'une passerelle de ce type serait peu sécuritaire à cause des nombreuses contraintes. Nous avons donc éliminé ce scénario.

Encore une fois, nous pensons que ce projet aura des retombées économiques importantes pour Carleton-sur-Mer et qu'il agrémentera la qualité de vie des citoyens. Au niveau du financement, nous avons une bonne idée comment le faire en respectant les capacités de payer des citoyens. En attendant, monsieur Roland Besnier, directeur de l'urbanisme et du développement économique, a été mandaté par le conseil pour monter et présenter le dossier à la Conférence régionale des élus (CRÉ). De mon côté, je poursuis spécifiquement mes efforts auprès de madame Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure, et je vous tiendrai au courant.

♦ **Nouvelle directrice générale et greffière de la Ville de Carleton-sur-Mer**

Madame Caroline Asselin a été choisie pour être la nouvelle directrice générale et greffière en remplacement de monsieur André Allard. Madame Asselin est avocate et a terminé sa formation pour obtenir une maîtrise en relations industrielles. Elle est jeune, dynamique et elle est enjouée d'avoir obtenu ce poste. Elle possède une solide expérience. Elle entrera en poste le 28 juillet prochain. Un gros merci à monsieur André Allard qui dépensera temps et énergie pour faire la transition avec Madame Asselin.

♦ **Stationnement à l'arrière de Subway**

Nous avons obtenu une servitude d'usage permanente pour un stationnement à l'arrière du Subway. Donc, dès maintenant, la population peut se stationner à cet endroit sans problème. Un gros merci à monsieur Gregory McKillop, propriétaire, à toute son équipe et en particulier à madame Louise Savoie pour leur collaboration dans ce dossier. Nous espérons que cela permettra quelque peu de désengorger ce secteur dans les périodes de pointe et d'offrir un meilleur service à la population.

♦ **Arpents Verts**

De gros changements et des améliorations s'en viennent aux Arpents Verts, qui est un site extraordinaire! Je crois qu'il faut développer de nouveaux services en ce lieu achalandé. Pour tout de suite, je suis heureux de vous apprendre que la carte de membre et les droits journaliers seront abolis. En effet, nous voulons maximiser l'achalandage de l'endroit. De plus, ce qu'il en coûtait pour faire payer les gens était plus coûteux que cela rapportait… Finalement, partant du principe qu'il n'y a pas de coût pour utiliser, par exemple, les sentiers pédestres, la piste cyclable et les terrains de tennis, nous voulons faire de même avec l'accès aux Arpents Verts.

SUIVI DE DOSSIER…

♦ **Dossier Aqua-Mer**

Comme vous le savez, monsieur Jean-Eudes Boudreau, conseiller responsable du développement économique et maire-suppléant, a été mandaté pour régler le dossier avec Aqua-Mer. Essentiellement, le conseil de ville désire grandement aider Aqua-Mer dans ses projets puisque cette entreprise a fait ses preuves et est un actif et une fierté pour Carleton-sur-Mer. De plus, nous applaudissons les derniers investissements qu'elle a effectués.

Cependant, la Ville de Carleton-sur-Mer ne cédera pas aux pressions et menaces exercées par les dirigeants d'Aqua-Mer, par le biais de leurs avocats de Montréal, aux assemblées publiques et par le biais des médias. Même si Aqua-Mer fait passer la ville de Carleton-sur-Mer pour la méchante dans certains médias (c'est tellement sensationnaliste), cette dernière doit tenir compte de l'intérêt de tous les citoyens. Il est dommage qu'Aqua-Mer désire régler ce dossier, qui serait facile à régler avec la bonne foi, en public.

Journal de la Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0
Téléphone : (418) 364-7073 ❖ Télécopieur : (418) 364-6011
michele.landry@carletonsurmer.com ❖ Site Internet : www.carletonsurmer.com

Essentiellement, ce qu'il faut savoir de ce dossier, c'est qu'Aqua-Mer désire se servir des terrains de la Ville de Carleton-sur-Mer (petite marina, tuyaux dans le sol, droit de passage pour la pointe des Bourque) comme si ces terrains lui appartenaient. Je ne suis pas contre le fait de les accommoder, au nom du développement économique, ce qui est notre travail, mais je désire que les citoyens obtiennent quelque chose en échange et des situations claires. Ce n'est pas parce que c'est Aqua-Mer qu'elle a le droit de s'approprier les biens publics gratuitement et sans titre de propriétés légales.

Aqua-Mer sait exactement à quoi s'en tenir et quoi qu'elle en dise, la balle est dans le camp de l'entreprise puisqu'elle sait ce qu'on désire depuis très longtemps. Finalement, à mon avis, dans le dossier du droit de passage demandé à partir de la route du camping pour aller à la pointe des Bourque, je pense que ce dernier devrait être accordé à titre onéreux conditionnellement à la réalisation du projet de construction d'Aqua-Mer. Mais c'est au conseil de ville de décider. Sinon, Aqua-Mer a suffisamment de façade pour accéder à ladite pointe via la route 132 comme toutes les entreprises l'ont fait à cet endroit depuis 1929. Pourquoi la Ville accepterait d'octroyer un droit de passage si le projet ne se réalise pas et pourquoi la Ville donnerait ses terrains? Bref, je pense que le dossier est simple avec la bonne foi et comme cette dernière se présume, le tout devrait être réglé prochainement.

♦ **Dossier Corporation de développement économique (CDE)**

Nous avons toujours la prétention, depuis 2006, que cette dernière doit 13 000 $ à la Ville de Carleton-sur-Mer et à ses citoyens. SVP, monsieur Claude Bolduc et madame Marie-Christine Lavergne, administrateurs avec qui j'ai traité dans le dossier de la CDE, pouvez-vous nous dire où est l'argent? Pouvez-vous démontrer à la Ville de Carleton-sur-Mer qu'elle a tort? Pourriez-vous faire un suivi du dossier avec tous les administrateurs de la CDE pour que l'on puisse en finir et éviter de devoir passer à une autre étape? C'est l'heure de faire les comptes et de fermer le dossier.

♦ **Dossier de la salle Charles-Dugas**

Les travaux débutent la semaine prochaine!

♦ **Dossier de l'O.T.J. de Saint-Omer et des installations sanitaires à la halte routière**

Monsieur Donald Falardeau s'occupe de l'affaire et les travaux devraient commencer d'ici l'automne. Voici le texte intégral du communiqué envoyé aux médias le 22 mai dernier :

La Ville de Carleton-sur-Mer a procédé, le 21 mai dernier, à la période d'enregistrement des personnes habiles à voter d'un règlement d'emprunt de 300 000 $ concernant des travaux de rénovation qui seront effectués au bâtiment de l'O.T.J. de Saint-Omer et à l'ajout d'un bâtiment sanitaire sur le Belvédère de Saint-Omer.

Étant donné qu'il n'y a eu aucune signature demandant un référendum pour l'approbation de ce règlement d'emprunt, la Ville vous informe qu'elle ira de l'avant avec ces travaux. Une subvention au montant de 143 722 $, provenant de notre députée madame Nathalie Normandeau, avait été octroyée à la Ville de Carleton-sur-Mer pour défrayer 85 % des coûts des travaux de rénovation à l'O.T.J.

EN TERMINANT

Je serai à l'extérieur de la région pour mes vacances annuelles prochainement. Monsieur Jean-Eudes Boudreau me remplacera en sa qualité de maire-suppléant. Cependant, vous pouvez me joindre en tout temps à michel.lacroix@carletonsurmer.com et vous pouvez joindre également Monsieur Boudreau au 364-3466. Bon été à tous et profitons du bon temps!

Michel Lacroix, maire de Carleton-sur-Mer

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredi soirs à 19 h 30, 1 650 $ en prix à gagner. Bienvenue à tous!

BINGO À SAINT-OMER

Venez vous divertir en jouant au bingo à l'O.T.J. de Saint-Omer tous les dimanches soir dès 19 h 30. Il y a un gros lot de 1 000 $ le 1er et le 3e dimanche du mois. Les parties régulières sont à 50 $ et les jeux sont à 100 $. Bienvenue à tous!

SOLSTICE AU SOMMET

Le plus gros évènement de musique électronique dans l'est du Québec! Le mont St-Joseph accueillera, du samedi 21 juin à compter de 22 h au dimanche 22 juin à 8 h, la première nuit festive où la musique électronique et la danse seront à l'honneur. L'évènement est réservé aux 18 ans et plus et aura lieu, beau temps, mauvais temps, sous un immense chapiteau au sommet. Le départ se fera de l'église et des navettes d'autobus sont prévues pour le transport tout au long de la nuit.

Six D.J. de très haut niveau, pour la plupart Montréalais, créeront l'atmosphère musicale entraînante du **Solstice au sommet**. La foule pourra également se laisser porter dans la danse par la troupe Kilombo de Gaspé, 30 percussionnistes qui proposent des rythmes explosifs inspirés de sambas traditionnelles de Rio et de diverses influences funky reggaeton. D'autres surprises attendent les visiteurs lors de cette nuit endiablée, notamment le réputé John Juster, saxophoniste de carrière internationale.

Les organisateurs prévoient que l'évènement, qui se veut une célébration du solstice d'été, attirera plus de 1 500 personnes à ce party électrisant de musique électronique. Le premier de cette envergure en Gaspésie et au nord du Nouveau-Brunswick!

Information et réservation de billets : 364-6770 (Boutique Lez'Arts Créatifs) ou au Dépanneur Lapointe. Pour connaître tous les détails du **Solstice au sommet**, visitez le : www.solsticeausommet.com

FONDS GÉRARD D. LEVESQUE

Le Fonds Gérard D. Levesque remet chaque année des bourses aux étudiants gaspésiens et madelinots de niveau professionnel, collégial ainsi que de premier, deuxième et troisième cycles universitaires. En 2008, sept bourses seront remises :

- 1 bourse de 5 000 $ au deuxième ou troisième cycle universitaire
- 2 bourses de 1 500 $ au baccalauréat
- 2 bourses de 1 000 $ au DEC technique
- 2 bourses de 500 $ au DEP

Les étudiants gaspésiens et madelinots ont jusqu'au 30 juin prochain pour déposer leur candidature à la Fondation Gérard D. Levesque. www.portailjeunesse.ca ou www.fondationcgi.com

Information : 364-3341 poste 7231 – boursesfgdl@cgaspesie.qc.ca

RAID TRANS-GASPÉSIEN INTERSPORT

Le Raid Trans-Gaspésien, qui aura lieu les 21 et 22 juin prochains, est une épreuve d'endurance de 180 km en vélo de montagne sur des chemins à travers la péninsule gaspésienne avec des paysages à couper le souffle et d'importantes dénivellations. Les 350 premiers inscrits recevront gratuitement un t-shirt du Raid Trans-Gaspésien Intersport 2008!

Le parcours se dessine entre Carleton-sur-Mer et Bonaventure, en passant par le mont St-Joseph et par l'arrière pays montagneux de la baie des Chaleurs. L'ascension du mont St-Joseph sera l'occasion de voir de superbes panoramas de Carleton-sur-Mer et de la baie des Chaleurs. Il y a 4 épreuves différentes :

Le Grand Raid : une chevauchée de deux jours et environ 180 km, pour les plus aventureux;
Le Demi Raid : une épreuve d'une journée et d'environ 80 km;
La Récréative : une randonnée familiale pour les 15 ans et plus qui s'échelonne sur 30 km.

Pour les tout-petits, il y a des courses sur les sites d'arrivée, donc du plaisir pour tous! **Ne manquez pas l'arrivée des compétiteurs, le dimanche 22 juin, à la plage municipale de Carleton-sur-Mer!**

Courriel : info@raidtransgaspesien.com
Information : (418) 534-4900 (Patrick Beckrich)
Inscription en ligne : www.competitionsfqsc.net

CENTRE D'ARTISTES VASTE & VAGUE

Thérèse Guy, Québec
La vie en déroute, exposition d'œuvres numériques

Le travail que Thérèse Guy présente au Centre d'artistes Vaste et Vague jusqu'au 28 juin prochain commence par une ouverture à l'autre, un questionnement sur son rapport au monde.

Thérèse Guy travaille au moyen de l'ordinateur. Ses expériences l'ont amenée à s'interroger sur l'appropriation des nouvelles technologies par l'artiste et leur rôle dans le processus de création.

Venez rencontrer l'artiste et discuter avec elle **le jeudi et le mardi entre 18 h 30 et 20 h 30 et le samedi entre 13 h et 16 h.** Entrée libre. Bienvenue à tous!

Heures d'ouverture : mardi au samedi de 13 h à 16 h
mardi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

Information : 364-3123 (Guylaine Langlois)
cvaste.communication@globetrotter.net

CONCOURS – CFP L'ENVOL

Courez la chance de remporter une trousse de premiers soins d'une valeur de 30 $ en participant à notre concours. Voici les questions auxquelles vous devez répondre :

1. Quel est le nom de l'édifice situé au 24, rue du Centre Civique à Carleton-sur-Mer?
2. Quels programmes d'enseignement y donne-t-on?

Vous devez téléphoner **avant le 13 juin prochain au 364-7510, poste 7800**, pour donner vos réponses et vos coordonnées. Merci de participer en grand nombre!

Louisette Landry-Delisle
Enseignante au CFP l'Envol

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VOUS INFORME…

♦ NOUVEL HORAIRE DE TRAVAIL

Une erreur concernant mon horaire de travail s'est glissée lors de l'impression du dernier *Coin de l'œil*.

Voici mon horaire corrigé : **les lundis, mardis et vendredis** seront consacrés à l'**urbanisme**, soit pour répondre à des demandes de permis, pour la prise de rendez-vous ou pour répondre à toutes autres informations concernant l'urbanisme.

Les mercredis et jeudis seront consacrés à tous les dossiers concernant le **développement économique**.

♦ PERMIS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION OU DE MODIFICATION

Saviez-vous qu'avant d'entreprendre des travaux majeurs de construction, de rénovation ou de transformation, vous devez respecter des normes municipales qui requièrent l'obtention d'un permis vous permettant d'aller de l'avant dans votre projet? Vous devez demander un permis ou certificat d'autorisation avant d'effectuer vos travaux pour :

· Construction neuve		· Lotissement
· Porte	· Toiture	· Garage
· Patio	· Galerie	· Fenêtre
· Cabanon	· Clôture	· Démolition
· Enseigne	· Serre	· Piscine
· Déplacement de construction		· Enrochement
· Revêtement extérieur		· Agrandissement
· Installation septique		· Vente de garage
· Changement d'usage		· Etc… informez-vous!

♦ VENTE DE GARAGE

Un permis pour les ventes de garage est valide pour trois jours et vous ne pouvez pas en demander un autre avant 90 jours.

♦ L'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour pouvoir se procurer un permis de construction pour un bâtiment principal (résidence, commerce, etc.), il faut OBLIGATOIREMENT obtenir un certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre qualifié. De plus, si vous n'êtes pas desservi par les égouts municipaux, il vous faut un plan approuvé pour installation septique provenant d'une firme reconnue. Lorsque vous avez ces documents, vous les déposez au bureau de la ville pour faire votre demande de permis. Le responsable a alors trente jours pour l'émettre. Cependant, s'il n'y a pas de problèmes ou d'affluence, nous émettons généralement le permis dans la semaine qui suit la demande. Aussi, planifiez longtemps d'avance. Les arpenteurs-géomètres sont très en demande en cette période de l'année!

Information : 364-7073 poste 225 (Roland Besnier, directeur de l'urbanisme et du développement économique)

NOUVEAUX RÉSIDANTS

Vous venez de vous établir à Carleton-sur-Mer? Le comité des nouveaux résidants vous invite à signaler votre arrivée chez nous. Vous pourrez ainsi recevoir de l'information et profiter de certains avantages.

Information : 364-7073 poste 231 (Marie-Ève Allard, secrétaire administrative, Ville de Carleton-sur-Mer)

ATELIER SUR LE COMPOSTAGE

Un atelier sur le compostage sera donné le **mercredi 11 juin prochain, 19 h, à la salle Lavoie-St-Laurent** de l'hôtel de ville avec le conférencier monsieur Luc Potvin.

Il vous informera sur différents sujets tels que :

● Pourquoi composter?	● Quand le compost est-il prêt?
● Où composter?	● Qu'est-ce que le compostage?
● Le contenant	● Bien utiliser son compost
● Quelques règles de base pour faciliter le compostage des matières organiques	

Bienvenue à tous!

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Cette année, notre fête nationale revêt un caractère très particulier. En effet, nous soulignerons comme il se doit quatre siècles de présence française au Québec. Cette année encore, la Ville de Carleton-sur-Mer veillera à ce que nos racines et notre culture soient célébrées! Des activités pour petits et grands auront lieu au parc municipal (route panoramique) le mardi 24 juin.

Voici un aperçu de la programmation :

- Messe de la Fête nationale en plein air
- Levée du drapeau et discours patriotiques
- Dîner familial
- Structures gonflables géantes
- Randonnée en camions de pompiers, jeux de poches géant, fresque géante, maquillage
- David Philippe le magicien sera sur place!
- Spectacle de la relève
- Causerie historique sur les 400 ans de présence française en Amérique du Nord
- Et plus!

Nous vous invitons à consulter la programmation complète qui sera distribuée prochainement dans tous les foyers de Carleton-sur-Mer!

Information : 364-7073 poste 231

EMPLOIS ÉTUDIANTS – ÉTÉ 2008
Arbitre au soccer – 3e affichage
(1 poste à temps partiel à 10 $ / h)

Sous la responsabilité du Service des loisirs, les arbitres au soccer devront collaborer à l'application des règlements lors des parties de la ligue de soccer intermunicipale.

Une formation d'arbitre avec rémunération est offerte le samedi 21 juin de 9 h à 12 h au centre civique Léopold-Leclerc.

Exigences :

- Avoir une bonne connaissance de cette discipline sportive (un atout);
- Aimer travailler selon un horaire flexible (soir et fin de semaine);
- Être disponible pour suivre une formation;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des jeunes.

Information : 364-7073 poste 234 (Olivier Litalien, coordonnateur des activités sportives)

LA 8e SAISON DES CAUSERIES ESTIVALES EST À NOS PORTES!

L'Écomusée Tracadièche a le plaisir de vous annoncer la 8e saison des causeries estivales présentées au chalet de la pointe Tracadigash de Carleton-sur-Mer, ce qui confirme votre intérêt grandissant pour le patrimoine naturel et historique de notre région. Cette année encore, 21 causeries sont prévues à l'horaire et les rendez-vous sont toujours fixés les mardis et jeudis à compter de 19 h 30. La programmation complète des causeries vous sera acheminée par la poste dans les prochains jours. Les premières causeries seront :

Mardi 24 juin : ***400 ans de présence française au Québec* par Pascal Alain**
Jeudi 26 juin : ***Une soirée astronomique* par Gino Audet**
Mardi 1er juillet : ***L'évolution de l'Homme* par le Parc national de Miguasha**
Jeudi 3 juillet : ***Les principaux lieux de marche de la Gaspésie* par Jacques Boucher**
Mardi 8 juillet : **Voyage au pays de Wendake par Paul Lemieux**
Jeudi 10 juillet : ***Évaluation touristique et économique des paysages* par Gilbert Leblanc**

À noter que les causeries vous sont offertes tout à fait gratuitement, mais que vos contributions volontaires sont les bienvenues! Au plaisir de vous y voir!

MAXIMUM 90
OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT – ÉTÉ 2008

La corporation **Maximum 90** est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour la période allant du 7 juillet au 15 août (sujet à changement).

Principales tâches :

- S'assurer de la disponibilité et de la circulation des outils de promotion de Maximum 90 dans la Baie-des-Chaleurs
- Accueil des artistes, service de bar au foyer du Quai des arts
- Soutien dans l'organisation des spectacles
- Diffusion d'information à différents intervenants
- Préparation de documents sur la suite Office

Exigences :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être admissible au programme Emploi d'été Canada
- Être disponible la semaine et la fin de semaine
- Bon niveau de français écrit et parlé
- Maîtrise de la suite Office et de l'environnement Windows
- Bonne connaissance de la Baie-des-Chaleurs
- Intérêt pour les arts de la scène
- Aptitude à travailler avec le public
- Être responsable, autonome, honnête et avoir de l'entregent

Conditions de travail :

- Horaire de travail variable
- 35 heures par semaine
- Salaire : 9,25 $

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature **avant le 12 juin** à l'adresse suivante :

Maximum 90
774, boul. Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0

AVIS PUBLICS

♦ Dérogation mineure

Avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer le 7 juillet 2008, 20 h.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'implantation de cette résidence saisonnière ne respecte pas les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la marge latérale ouest. En effet, la marge de recul latérale OUEST mesurée est de 2,79 mètres, alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme exigent une marge minimale de 3,00 mètres.

L'implantation de la terrasse et du patio de bois annexés à la résidence sur cette propriété ne respecte pas les dispositions de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer puisque celles-ci exigent que toute terrasse, patio ou autre soit situé à plus de 4,00 mètres de l'emprise de la route.

Le lotissement de cette propriété ne respecte pas les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la largeur et de la superficie minimale exigée, puisque celles mesurées sont respectivement de 17,07 mètres et 384,6 mètres carrés, alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme exigent une largeur minimale de 21,5 mètres et une superficie minimale de 650,0 mètres carrés.

La localisation de cet immeuble se situe au 23, rue Bourg à Carleton sur le lot 7A-12 du rang 1 partie ouest, canton de Maria.

Au cours de cette réunion du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure.

♦ **Règlement numéro 2008-142**

Avis public est par le présent donné que le conseil de ville de Carleton-sur-Mer a adopté un règlement numéro 2008-142 pour permettre la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux lors de la séance régulière du 5 mai 2008, 20 h, à la salle de réunion de l'hôtel de ville au 629, boulevard Perron à Carleton.

Le règlement numéro 2008-142 est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement numéro 2008-142 entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 3 juin 2008.

André Allard, directeur général, greffier et trésorier par intérim
(publication Coin de l'œil, le 6 juin 2008)

MAISON DES JEUNES L'ATMOSPHÈRE

AVIS DE CONVOCATION

♦ **Avis de convocation : assemblée générale annuelle**

La Maison des jeunes de Carleton vous invite à son assemblée générale annuelle « Tout le Monde en Parle » qui aura lieu à la Maison des jeunes située au 10, rue Centre civique à Carleton-sur-Mer (à côté de la salle Charles-Dugas et de l'aréna) le **mardi 17 juin prochain à 19 h.**

Comme tout bon organisme, la Maison des jeunes doit tenir son assemblée générale annuelle. Tout cela semble plutôt sérieux à première vue… mais la MDJ se prépare à relever le défi. Et elle vous promet de vous présenter le tout d'une façon colorée et délirante!

Horaire de la soirée

18 h	:	Accueil des membres et goûter!
19 h	:	C'est là que le fun commence - AGA!
20 h 30	:	Le fun continue avec la présentation du site de la Web-télé jeunesse et d'une vidéo réalisée par les jeunes!
21 h 30	:	C'est là qu'on vous jette dehors puisque vous ne voudrez plus partir!

Tirage d'un prix de participation famille : une sortie en voilier! Seront admissibles ceux et celles qui se présenteront en « famille » : au moins un ado et un adulte significatif ensemble. Merci à l'Écovoile!

♦ **« Squeege légal » : le samedi 14 juin**

Le 14 juin prochain, la Maison des jeunes de Carleton tiendra un « squeege légal **»** entre 12 h et 16 h. Surveillez les « lumières » (feux de circulations), de drôles de personnages vous offriront de nettoyer vos pare-brise en échange d'une contribution volontaire. Cette activité d'autofinancement se veut un clin d'œil aux jeunes et au personnel de la MDJ qui ont tenu un « squeege » il y a quelques années, au coin de la route du quai et de la 132. Sur place, vous aurez la possibilité de rencontrer la gang de la Maison des jeunes et de revoir des photos du coin du « Jean Coutu » à l'époque! Bienvenue à ceux et celles qui ont des photos encore plus anciennes de ce coin. Merci de venir encourager les jeunes de votre milieu!

♦ **Invitation à vous joindre au conseil d'administration**

La Maison des jeunes l'Atmosphère de Carleton recherche des personnes intéressées à s'impliquer dans un milieu ouvert et dynamique, au sein de son conseil d'administration. Vous êtes jeune de cœur et d'esprit? Tout ce qui touche aux jeunes vous stimule? Peut-être que l'*Atmosphère* vous conviendra! Le conseil d'administration se compose de quatre membres adultes et de trois membres jeunes. Leur travail est essentiel et déterminant. Une Maison des jeunes vivante est une maison soutenue par sa communauté. Alors Bienvenue à tous!

Informations : 364-6144

EMPLOI ÉTUDIANT 2008

ANIMATEUR OU ANIMATRICE EN PATRIMOINE

L'Écomusée Tracadièche est à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice en patrimoine pour l'été 2008. Les principales tâches sont :

- Effectuer des activités d'animation mettant en valeur le patrimoine et l'histoire de Carleton-sur-Mer;
- Coordonner les causeries estivales 2008;
- Coordonner les activités des Fêtes acadiennes 2008.

Faites parvenir votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation **avant le vendredi 13 juin à midi** aux coordonnées suivantes :

Monsieur Pascal Alain
Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron
Carleton (Québec) G0C 1J0
Télécopieur : 364-7314
Courriel : patrimoineculture@carletonsurmer.com

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu au local des chevaliers le **lundi 9 juin prochain à 19 h 30**.

Les membres faisant relâche pour la période estivale, soit juillet et août, nous vous souhaitons un très bel été et de belles vacances!

Donald Falardeau, grand chevalier

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON-SUR-MER

C'est en juin prochain que se dérouleront les Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et cette année, c'est la municipalité de Nouvelle qui en est l'hôtesse.

Comme la Ville de Carleton-sur-Mer possède les installations nécessaires et que la pétanque chez nous est l'une des principales disciplines, l'activité de pétanque intérieure aura lieu au **centre civique Léopold-Leclerc le vendredi 13 juin dès 9 h,** sous la direction d'Yvon Landry. Quelque 120 personnes y seront rassemblées pour cette discipline.

Les travaux d'agrandissement à la salle des 50 ans et plus, attenante à la salle Charles-Dugas, ont débuté au cours de la dernière semaine de mai. Un local pour les fermières sera réaménagé là où se trouvait l'ancienne cuisine de la salle Charles-Dugas.

Ces bonnes nouvelles ainsi que l'activité décrite plus haut sont pour ceux et celles impliqués un intéressant début d'été 2008. Bon été et à la prochaine!

SOCCER À CARLETON-SUR-MER HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

SOCCER JUNIOR MIXTE (U6 À U14) DU 16 AU 19 JUIN.

3 terrains:

1. Micro (derrière le terrain senior)
2. Junior (près du chemin)
3. Senior (en bas du terrain de balle-molle)

U6 (micro terrain)***** : lundi de 18 h à 19 h
U8 (terrain junior)*** :** mercredi de 18 h à 19 h
*****Un seul entraînement par semaine pour ces deux catégories.
U12 (terrain junior) lundi et mercredi de 19 h 15 à 20 h 15
U10 (terrain junior) mardi et jeudi de 18 h à 19 h
U14 (terrain junior) mardi et jeudi de 19 h 15 à 20 h 15

Les parties débuteront dans la semaine du 22 juin. Cet horaire sera donc en vigueur du lundi 16 juin jusqu'au jeudi 19 juin.

À noter que cet été, les parents devront s'impliquer en tant qu'entraîneurs, tout comme pour le hockey mineur. Il y aura donc une formation à cet effet le 18 juin à 19 h au 2e étage du centre civique Léopold-Leclerc (aréna).

P.S. Veuillez prendre note que les entraînements ne seront pas annulés en cas de pluie. Ils le seront seulement en cas d'orage électrique.

Bonne saison à tous!

Information : 364-7073 poste 234 (Olivier Litalien et Francis-Olivier Fallu, animateurs des activités sportives de la Ville de Carleton-sur-Mer) Courriel : loisir@carletonsurmer.com.

SPECTACLE DE LA CHORALE LA CROCHE CHOEUR

Pour souligner de façon grandiose le cinquième anniversaire de fondation de la chorale La croche chœur, vous êtes invités à assister au concert de saison qui aura lieu le **samedi 21 juin à 20 h, à l'auditorium de l'école Antoine-Bernard.**

Pour cette occasion spéciale, notre chef de chœur, madame Sylvie Lapointe, a choisi les plus belles pièces de notre répertoire, celles qui, jusqu'à aujourd'hui, ont fait notre succès. Elle y a aussi ajouté quelques très belles nouveautés.

Vous êtes donc cordialement invités à venir célébrer avec nous le début de la saison estivale, celle de **« l'été de nos 5 ans ».**

Les billets sont en vente auprès des choristes au coût de 18 $ pour les adultes et de 10 $ pour les étudiants. Bienvenue à tous!

COURS DE MUSIQUE CLASSIQUE

Je me pose souvent cette question : qu'est-ce qui se fait dans notre région de la Baie-des-Chaleurs, dans le domaine de la culture? Je trouve des réponses : la salle de spectacles, le Quai des arts, les quelques musées ici et là, pas très nombreux, des conférences estivales, des cours de peinture, d'art, et évidemment la musique populaire et le théâtre. J'admets avec satisfaction qu'il se fait beaucoup d'activités culturelles, et c'est tant mieux. Mais une en particulier a retenu mon attention cette année. C'était une nouvelle initiative, celle de se prévaloir d'un cours de l'histoire de la musique classique dans notre coin. Quel privilège, que nous sommes chanceux!

Et quel cours ce fut, de janvier à mai, en raison de dix périodes de deux heures à chaque fois. Nous avons eu le bonheur de recevoir des connaissances sur les grands compositeurs classiques, de l'époque baroque à nos jours. Ha oui! Je les vois maintenant, ces grands musiciens, sous un tout autre œil. Je pensais que je les connaissais, loin de là, ce fut de découverte en découverte, et je me suis même enrichie d'une nouvelle passion. Le cours était entrecoupé de récits et surtout d'écoute musicale, tout ceci dans une maison antique, vieille de 107 ans, à Saint-Omer. Quelle atmosphère musicale et chaleureuse! Une quinzaine de personnes, de Carleton à Nouvelle, ont bénéficié des connaissances de monsieur Jean Thibault, virtuose en piano et orgue dans la Baie-des-Chaleurs. Que nous sommes privilégiés d'avoir ce professeur chevronné dans notre milieu!

Nous remercions la Ville de Carleton-sur-Mer de nous avoir aidé financièrement, nous, le Club des 50 ans et plus de Saint-Omer, à réaliser ce beau projet musical et j'espère que ce cours pourra se redonner pour faire bénéficier d'autres amateurs de musique classique, pourquoi pas! Source : Pauline Gallagher

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu à **l'O.T.J. de Saint-Omer le lundi 7 juillet prochain à 20 h**. Bienvenue à toute la population!

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 7 juillet, 16 h